

## **Thierry de La Tour d'Artaise va succéder à Patricia Barbizet à la présidence du Haut comité de gouvernement d'entreprises**

Publié le 17 mai 2023

L'Afep et le Medef ont décidé de nommer M. Thierry de La Tour d'Artaise comme président du Haut Comité de gouvernement d'entreprise à compter du 1er juillet 2023, en remplacement de Mme Patricia Barbizet qui cessera à cette date d'exercer ses fonctions, devenant à cette même date présidente de l'Afep.

M. Thierry de La Tour d'Artaise, né en 1954, diplômé de l'ESCP, a été président-directeur général du Groupe SEB de 2000 à 2022. Il est président du conseil d'administration depuis 2022.

MM. Laurent Burelle et Geoffroy Roux de Bézieux remercient chaleureusement Mme Patricia Barbizet pour le travail qu'elle a accompli à la présidence du Haut Comité depuis 2018 et pour son engagement en faveur d'une gouvernance exigeante des sociétés cotées

Le Haut Comité de Gouvernement d'Entreprise (HCGE) est chargé du suivi de l'application du code Afep-Medef.

Il s'est imposé, depuis sa création en 2013, comme une autorité reconnue en matière de gouvernance des sociétés cotées.

Il s'assure de l'application effective de la règle fondamentale de gouvernement d'entreprise « appliquer ou expliquer » (complain or explain).

Le Haut Comité est constitué de 9 personnalités reconnues pour leur compétence et leur expérience.

5 d'entre elles exercent, ou ont exercé, des mandats sociaux dans des entreprises qui se réfèrent au code Afep-Medef.

4 autres personnalités sont choisies pour représenter les investisseurs et/ou pour faire bénéficier le Haut Comité de leur compétence acquise dans les domaines du droit et de la déontologie.

Les membres sont nommés par l'Afep et le Medef pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois.

Le président est choisi parmi les personnalités exerçant ou ayant exercé des mandats sociaux dans des entreprises qui se réfèrent au code Afep-Medef

Les membres du Haut Comité exercent leur mandat à titre bénévole et en toute indépendance. Ils sont tenus de déclarer leurs mandats d'administrateurs ou de membres de conseils de surveillance de sociétés cotées.